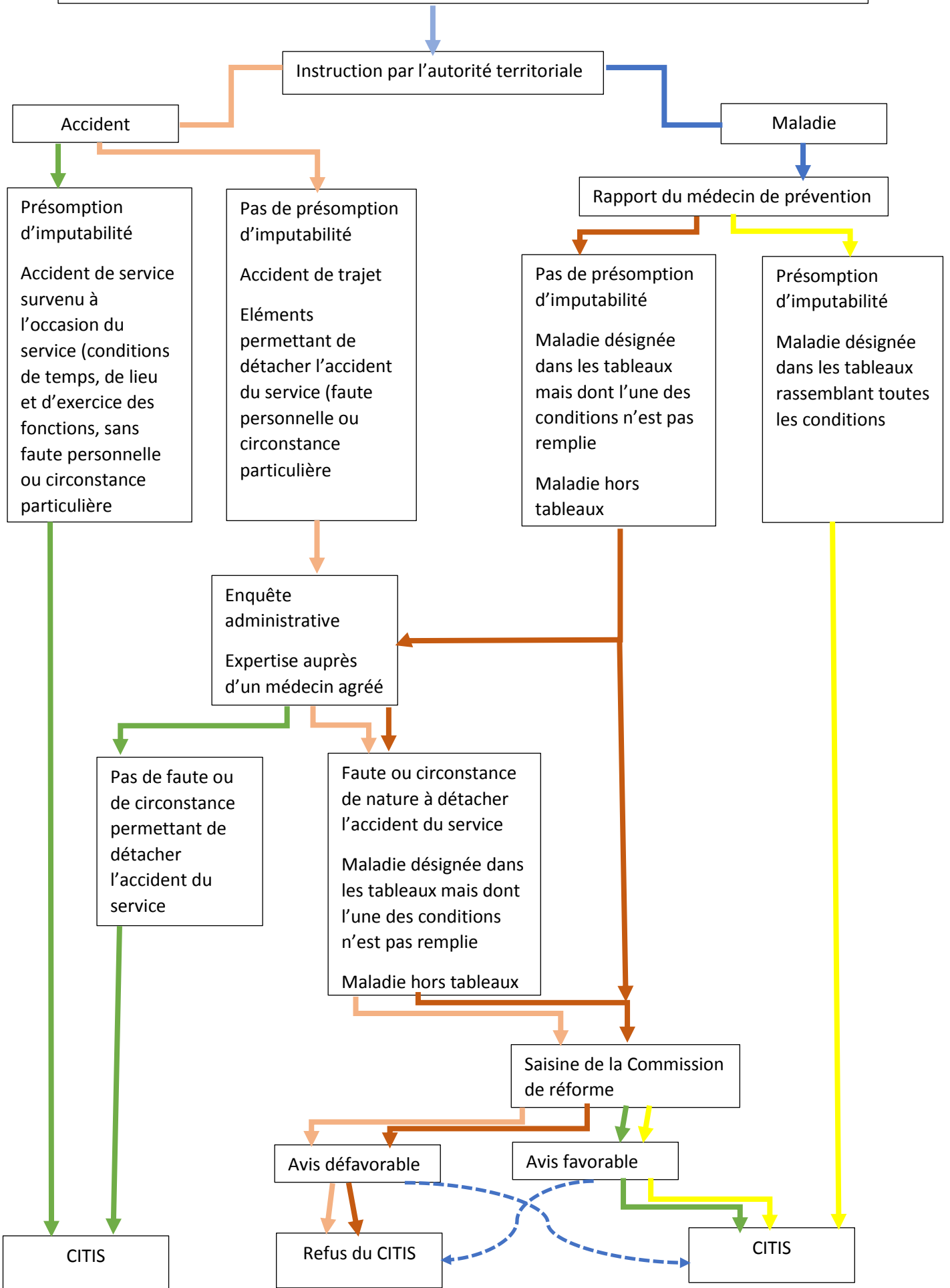


Déclaration d'accident ou demande de reconnaissance de maladie professionnelle par un agent



→ Circuit accident de service avec CITIS
→ Circuit accident de service et refus CITIS

→ Circuit maladie professionnelle avec CITIS
→ Circuit maladie professionnelle et refus CITIS

→ La collectivité après avoir reçu les avis peut opter pour le CITIS ou le refuser